



**RESEAU DES ORGANISATIONS PAYSANNES
ET DES PRODUCTEURS DE L'AFRIQUE DE
L'OUEST – AFRIQUE NOURRICIERE**



**UPA
DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL**

Renforcement de capacité d'analyse et de proposition des leaders et
des organisations paysannes

RAPPORT DU SÉMINAIRE

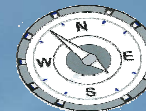
**LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE :
ITINÉRAIRE D'UN CONCEPT À LA RÉALITÉ**

**Cotonou, Bénin
Les 17, 18 et 19 octobre 2007**

**BABACAR NDAO
CONSULTANT**

Janvier 2008

La souveraineté alimentaire : itinéraire d'un concept à la réalité



*Séminaire de Cotonou, Bénin
Les 17, 18 et 19 octobre 2007*



*Réseau des organisations paysannes
& de producteurs de l'Afrique de l'Ouest*



L'Agence canadienne de développement international (ACDI) a participé
financièrement à la réalisation de ce document.

TABLE DES MATIÈRES

1.	INTRODUCTION	1
2.	OBJECTIFS	1
3.	PROGRAMME DES JOURNÉES	2
4.	PROGRAMME	5
4.1	Les allocutions	5
4.2	Mise en contexte	7
4.3	L'événement	9
5.	SYNTHÈSE DES EXPOSÉS ET DES ÉCHANGES	9
5.1	Des avancées certaines ont eu lieu	9
5.2	Le contexte tel qu'il se présente actuellement dans les pays du Nord comme le Québec au Canada	9
5.3	Il faut donc créer des conditions politiques pour que la souveraineté alimentaire devienne une réalité	10
5.3.1	Prendre conscience de la situation telle qu'elle se présente actuellement	10
5.3.2	Les orientations politiques à prendre au niveau international, sous-régional, national et local	11
5.3.3	Les conditions nécessaires pour la réalisation de la souveraineté alimentaire	11
5.4	Les domaines d'action à privilégier selon les zones agroécologiques et les pays	11
5.4	Les orientations et suites à donner	12
6.	QUELQUES MOTS ADDITIONNELS SUR CHACUNE DES JOURNÉES	13
6.1	Premier jour : « Prendre confiance en soi d'abord. Prendre conscience, chercher des connaissances, se donner la conviction pour concrétiser ensuite. »	13
6.2	Deuxième jour : « des actions doivent d'abord aller dans le sens des conditions politiques que sont les orientations politiques et les conditions cadres qui sont nécessaires »	14
6.3	Troisième jour : « des domaines d'action en fonction des zones agro-écologiques et des pays doivent être identifiés et des actions volontaristes prises dans ces secteurs ou chacun doit prendre ses responsabilités et respecter ses engagements »	15
7.	CONCLUSIONS, ÉVALUATION ET FERMETURE DE L'ATELIER	17
8.	ANNEXE 1 : LISTE DES PARTICIPANTS	18
9.	ANNEXE 2 : FICHE D'ÉVALUATION - COMPILATION	22
10.	ANNEXE 3 : COUVERTURE MÉDIATIQUE	23

SIGLES ET ACRONYMES

ACDI	Agence canadienne de développement international
APCAM	Assemblée permanente des chambres d'agriculture du Mali
APE	Accord de partenariat économique
CAAAQ	Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CMA/AOC	Conférence des Ministres de l'Agriculture de l'Afrique de l'Ouest et du Centre
CNAB	Chambre nationale d'agriculture du Mali
CNOP-G	Confédération nationale des organisations paysannes de Guinée
CNOP Mali	Coordination nationale des organisations paysannes du Mali
ECOWAS	Politique agricole de la CEDEAO
FIPA	Fédération internationale des producteurs agricoles
FMI	Fonds monétaire international
FONGS	Fédération des ONG du Sénégal
FPA	Fédération des périmètres autogérés
PPFD	Fédération des paysans du Fouta Djallon
GEA-Bénin	Groupement des exploitants agricoles du Bénin
MAÉ-MAÉ	Mouvement pour une agriculture équitable
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
OGM	Organisme génétiquement modifié
OMC	Organisation mondiale du commerce
OP	Organisation paysanne
OSC	Organisation de société civile
PPFN	Plate-forme paysanne du Niger
PNOPPA-Bénin	Plate-forme nationale des organisations paysannes et syndicats autonomes et producteurs agricoles du Bénin
RECAO	Réseau des chambres d'agriculture de l'Afrique de l'Ouest

ROPPA	Réseau des organisations paysannes et des producteurs de l'Afrique de l'Ouest
UE	Union européenne
UGPM	Union des groupements paysans de Méckhé
UPA	Union des producteurs agricoles
UPA DI	UPA Développement international

1. INTRODUCTION

Du 17 au 19 octobre s'est tenu, à l'Hôtel du Port de Cotonou au Bénin, le Séminaire sur le renforcement des capacités des leaders d'organisations paysannes (OP) sur le thème : "*La souveraineté alimentaire : itinéraire d'un concept à la réalité*".

Il s'agissait pour les organisateurs, le Réseau des organisations paysannes et des producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA) et UPA Développement international (UPA DI), d'échanger autour des avancées en ce qui concerne cette réponse paysanne qu'est la souveraineté alimentaire, comme alternative équitable et durable aux défis que posent la fracture agricole mondiale et le désordre alimentaire planétaire.

Le contexte actuel est marqué par les négociations internationales au niveau de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui battent de l'aile et tournent en rond sans aucune perspective d'accord, avec également les accords bilatéraux qui sont de plus en plus dénoncés ou refusés dans leur forme actuelle à l'image des accords de partenariat économiques UE – CEDEAO.

Comment faire de la souveraineté alimentaire une réalité pour tous les acteurs, et ce, aux termes d'actions concrètes reliées à divers domaines? Dès lors, les orientations politiques au niveau international, national et local devraient être partagées de même que les conditions nécessaires pour la concrétisation des actions retenues dans ces domaines d'intérêt.

2. OBJECTIFS

Dans la lignée des événements thématiques tenus sur le concept de souveraineté alimentaire et les mécanismes pouvant assurer sa mise en œuvre, soit le :

- Forum mondial sur la *Fracture agricole* ou *Dakar agricole* au Sénégal, en février 2005;
- Forum et Séminaire de Montréal au Canada en septembre 2006;
- Forum régional sur la souveraineté alimentaire de Niamey (FORESA) au Niger, en novembre 2006;
- Forum sur la souveraineté alimentaire de Nyéléni au Mali, en février 2007.

Appuyer les leaders d'organisations paysannes dans leur travail de plaidoirie en ce qui a trait à la souveraineté alimentaire; ceci par une réflexion collective sur son état d'avancement ainsi que les actions stratégiques à développer pour progresser du concept à la réalité.

Plus spécifiquement :

- Identifier les avancées de la souveraineté alimentaire tant au plan conceptuel, que politique ou géographique;
- Clarifier le contexte dans lequel se pose l'enjeu de la souveraineté alimentaire;
- Réfléchir et préciser la souveraineté alimentaire en tant que vision d'une évolution profitable aux femmes et aux hommes;
- Mieux comprendre trois éléments clés pour que la souveraineté alimentaire devienne réalité : orientations politiques, conditions cadres et actions en partenariat;
- Explorer des actions stratégiques pouvant conduire à la réalisation de la souveraineté alimentaire dans six domaines d'intervention.

3. PROGRAMME DES JOURNÉES

Mercredi 17 octobre 2007

8 h - Accueil et inscription

9 h

Allocutions d'ouverture

- Président de la Chambre nationale d'agriculture du Bénin (CNAB), M. Mamadou CHABI;
- Président de la Plate-forme nationale des organisations paysannes et de producteurs agricoles du Bénin (PNOPPA-Bénin), M. Léopold LOKOSSOU;
- Représentant du Réseau des organisations paysannes et de producteurs d'Afrique de l'Ouest (ROPPA), M. Bassiaka DAO, membre du Comité exécutif;
- Secrétaire général d'UPA Développement international (UPA DI), M. André D. BEAUDOIN;
- Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche du Bénin (MAEP), Son Excellence M. Roger DOVONOU.

10 h à 10 h 20 - Pause

10 h 20 - Présentation des participantes et participants

- Présentation des objectifs et du programme du Séminaire ainsi que des règles de fonctionnement
- Les avancées de la souveraineté alimentaire aux plans conceptuel, politique et géographique
- Présentation par M. Babacar NDAO, appui technique FONGS-ROPPA; M. Bassiaka DAO, représentant du ROPPA et M. André D. Beaudoin, secrétaire général d'UPA DI;
- Questions et discussions en plénière afin de compléter;
- Synthèse des avancées.

12 h 30 : Déjeuner

14 h 30

- Le contexte dans lequel se pose l'enjeu de la souveraineté alimentaire: la fracture agricole, le désordre alimentaire planétaire et le règne de la pensée unique
- Présentation par M. Babacar NDAO, appui technique FONGS - ROPPA
- Échanges en cinq « petits groupes spontanés ».

16 h à 16 h 20 : Pause

16 h 20

- Poursuite des échanges en plénière;
- Synthèse.
- Clôture de la journée par M. Athanase AKPOÉ, président du Groupement des exploitants agricoles (GEA) du Bénin

17 h 30 : Repos

Jeudi 18 octobre 2007

8 h 30

- Mise en route de la journée
- La souveraineté alimentaire pour une vision d'une évolution profitable aux femmes et aux hommes : les producteurs et les consommateurs face à l'avenir
- Présentation d'éléments de réflexion par Mme Halima TIOUSSO, secrétaire général du Collège des femmes de la Plate-forme paysanne du Niger (PFPN); M. Hugo BEAUREGARD-LANGELIER, agroéconomiste et auteur d'une recherche universitaire sur la souveraineté alimentaire et M. Moussa KIENTA, conseiller technique à l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture du Mali (APCAM).

10 h à 10 h 20 - Pause

10 h 20

- Discussions en trois groupes de travail : compte tenu du contexte dans lequel nous nous trouvons et des avancées de la souveraineté alimentaire, que faut-il faire afin que notre vision de cette souveraineté se concrétise davantage?

12 h 30 - Déjeuner

14 h 30

- En plénière, mise en commun des réflexions des groupes de travail;
- Discussion et cadrage des principaux éléments pouvant concrétiser la souveraineté alimentaire dans nos pays.

16 h à 16 h 20 - Pause

16 h 20

- Discussions et cadrage des principaux éléments pouvant concrétiser la souveraineté alimentaire dans nos pays (suite);
- Synthèse
- Clôture de la journée par M. Moustapha BALDÉ, technicien-formateur, Fédération des paysans du Fouta Djallon (FPFD)

17 h 30 - Repos

Vendredi 19 octobre 2007

8 h 30

- Mise en route de la journée
- Actions stratégiques possibles dans des domaines d'intervention
- Introduction des domaines d'intervention;
- Discussions en trois groupes de travail à partir de la question suivante : quelles sont les actions stratégiques prioritaires à mener dans différents domaines d'intervention?

10 h à 10 h 20 - Pause

10 h 20

- Discussions en groupes de travail (suite).

11 h 20

- En plénière, mise en commun des réflexions des groupes de travail.

12 h 30 - Déjeuner

14 h 30

- Synthèse des éléments clés à retenir au niveau des actions stratégiques.
- Suites à donner au Séminaire.
- Panel avec M. André D. Beaudoin, secrétaire général d'UPA DI; M. Mamadou CHABI, président du Réseau des chambres d'agriculture de l'Afrique de l'Ouest (RECAO) et M. Souleymane CAMARA, représentant de la Coordination nationale des organisations paysannes du Mali (CNOP-M).
- Clôture de la journée par M. Lancény Cherif, Confédération nationale des organisations paysannes de Guinée-Conakry (CNOP-G).
- Évaluation du Séminaire.

16 h

- Cérémonie de clôture

4. PROGRAMME

4.1 Les allocutions

Le 17 octobre 2007, le Séminaire a été ouvert suite à l'attention de M. Roger DONOVOU, ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) du Bénin. C'est, dira-t-il sur des mots d'espoir, que je déclare ouvert en ce jour, mercredi le 17 octobre 2007, le Séminaire sous-régional sur le thème : *Souveraineté alimentaire : itinéraire d'un concept à la réalité*. Vive la coopération entre producteurs agricoles du Nord et du Sud. Cette ouverture s'est faite en présence du secrétaire général d'UPA DI, du président du ROPPA, du comité exécutif du président de la Plate-forme nationale des organisations paysannes et syndicats autonomes et producteurs agricoles du Bénin (PNOPPA-Bénin) et du président du Groupement des exploitants agricoles du Bénin (GEA-Bénin) qui ont, chacun en ce qui les concerne, avant le ministre souligné l'importance de la rencontre.

Le ministre du MAEP, dans son allocution d'ouverture, a souligné le fait que la globalisation de l'économie, avec son corollaire qu'est le développement des échanges commerciaux internationaux, a entraîné la présence massive, sur nos marchés, de produits alimentaires des pays développés. Dans le secteur agricole, les politiques en cours dans ces pays, notamment les subventions aux produits agricoles, rendent ceux-ci disponibles sur nos marchés quelquefois à des prix en deçà du coût de production.

De plus, dira-t-il, la situation de déficit alimentaire quasi structurel que connaissent certains pays entraîne la présence continue et non moins importante de l'aide alimentaire dans ces pays. Ces faits ont pour conséquence la fragilisation à l'extrême de l'agriculture de nos pays, entraînant la précarité de la situation alimentaire de nos populations. Or, chacun sait la place qu'occupent les questions liées à l'alimentation des populations dans le développement d'un pays, leur implication pour la stabilité et la paix sociale. Voilà donc qui nous plonge au cœur de la problématique de la souveraineté alimentaire.

En effet, dira le ministre, l'histoire nous enseigne que les nations développées ont avant tout commencé par résoudre la question alimentaire. Il s'agit donc d'une préoccupation majeure qui donne tout son sens au présent Séminaire.

M. DONOVOU a mis l'accent sur le fait que tout État reste fortement attaché à sa souveraineté dont un maillon essentiel est la souveraineté alimentaire. Il ne paraît d'ailleurs pas exagéré d'affirmer que la souveraineté alimentaire est un droit fondamental pour les peuples. C'est dire qu'il faut une détermination inébranlable pour la conquête et la sauvegarde de ce droit pour les pays et les peuples où il n'est pas encore assuré. C'est pourquoi le présent Séminaire, qui regroupe les représentants des producteurs ouest-africains et dont le thème est : *Souveraineté alimentaire : itinéraire d'un concept à la réalité*, me paraît comme une occasion idoine pour mener des réflexions profondes dans le sens de la traduction de cette volonté en mesures et actions concrètes.

La mise en œuvre réaliste de ces politiques ne saurait se faire sans l'implication de la cheville ouvrière que vous constituez et dont le ROPPA est l'incarnation. Qu'il me soit donc permis, ici, de rendre hommage aux acteurs de ce réseau qui ont su prendre la mesure de leur mission et qui, inlassablement, œuvrent aux côtés et en complémentarité des pouvoirs publics pour permettre à nos pays et à nos populations de s'affranchir de l'insécurité et de la dépendance alimentaires.

Je voudrais saisir la présente occasion, dira-t-il en substance, pour saluer les efforts de création de synergies entre les organisations professionnelles agricoles tant au plan national, régional que mondial. Je voudrais ainsi saluer l'appui d'UPA DI, la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA), AgriCord ainsi que l'Agence canadienne de développement international (ACDI) pour leurs différents appuis à la tenue du présent Séminaire. Cette manifestation de la solidarité entre les organisations du Nord et celles du Sud est le témoignage de l'unité d'action des producteurs agricoles de par le monde, poussés par le même élan de conquête de la souveraineté alimentaire. Mon souhait est que cette solidarité se renforce et trouve des champs d'application de plus en plus diversifiés et surtout concrets.

M. André D. BEAUDOIN, secrétaire général d'UPA DI et coorganisateur de cette rencontre avec le ROPPA avait auparavant mis l'accent sur le contexte, le pourquoi, le comment de l'acceptation du concept de la souveraineté alimentaire et son approfondissement qui a mis dix ans à prendre forme. Il a exhorté tous les séminaristes à mettre l'accent sur comment instrumenter ce concept qu'est la souveraineté alimentaire.

M. Bassiaka DAO, membre du Comité exécutif du ROPPA a, au nom du président du ROPPA et de tous les autres réseaux d'OP d'Afrique de l'Ouest et d'ailleurs qui étaient présents, exprimé leur reconnaissance et leur gratitude à son Excellence Dr Yayi Boni, Président de la République du Bénin, Chef de l'État et du gouvernement, et à toute son équipe gouvernementale, pour les facilités qui leur ont été accordées pour l'organisation du présent Séminaire.

De nombreux analystes, dira-t-il, se sont évertués à démontrer aux pays en développement qui voulaient assurer leur autosuffisance et leur sécurité alimentaire, qu'il se produit suffisamment d'aliments dans le monde pour subvenir aux besoins de l'ensemble des populations sur notre planète. Cette vision s'appuie d'ailleurs sur les progrès remarquables réalisés ces dernières décennies dans la communication qui ont permis de réduire les distances et de faciliter la conservation et le transport des denrées alimentaires. Et bien, malgré tout, a-t-il poursuivi, nous assistons plusieurs années après cette assertion, toujours et même davantage à la persistance de la sous-alimentation et la malnutrition chronique de 854 millions de personnes à travers le monde. La plupart de ces personnes vivant dans la précarité alimentaire et l'indigence sont de petits producteurs en milieu rural dans les pays en développement.

M. Bassiaka DAO a démontré que si nous sommes de nos jours toujours dans des débats sur la problématique de l'alimentation des populations du monde, c'est que les pays qui ont respecté cette pratique et qui en ont largement profité, empêchent les pays en développement, d'en faire autant. Cette vision extravertie pour assurer la couverture des besoins alimentaires des populations est également inscrite dans le démantèlement de toutes les mesures de protection tarifaire pouvant aider à réguler les importations intempestives de denrées alimentaires. Aujourd'hui, vingt ans après la mise en œuvre de ces réformes, nous commençons à en payer le prix !

La baisse constante des prix des produits agricoles aussi bien au Nord qu'au Sud, engendrée par les règles libérales du commerce international et les pratiques des multinationales, renforce l'insécurité et la dépendance alimentaires des pays en développement. L'Afrique de l'Ouest a dépensé en 2003, environ 2,2 milliards de FCFA en devises pour importer hors de l'Afrique, des aliments dont certains sont faciles à produire dans l'espace de la CEDEAO. Cette facture alimentaire va probablement s'alourdir davantage au cours des années à venir avec la flambée des prix de certaines denrées alimentaires sur le marché international tels le blé, le riz, le lait...

La gestion de l'offre avec des prix rémunérateurs dans des marchés sous régionaux bien protégés est une sortie de crise en conclusion en soulignant au passage que tout cela remet fortement en cause les stratégies de sécurité alimentaire actuelles de nos pays respectifs. Il a conclu en saluant l'engagement et la détermination d'UPA DI qui ont permis de mobiliser les ressources humaines et financières nécessaires pour la tenue du Séminaire.

Ce Séminaire, dira M. Mamadou CHABI, président du RECAO, vient à propos, au lendemain de la célébration de la Journée mondiale de l'alimentation dont le thème est le droit à l'alimentation. Je remercie UPA DI et le ROPPA qui ont pu mener à bien et de façon concertée, l'organisation et le financement des présentes assises, dira-t-il en conclusion de son allocution.

Avant tous ces discours d'usage, M. Léopold LOKOSSOU, Président de la PNOPPA-Bénin et M. Athanase AKPOÉ, président du Groupement des exploitants agricoles du Bénin (GEA-Bénin) ont remercié UPA DI et ont souhaité la bienvenue à tous les participants.

4.2 Mise en contexte

Il est peut-être bon de rappeler que ce présent Séminaire fait suite à une série d'autres rencontres auxquelles le ROPPA et UPA DI ont participé dans le cadre de la souveraineté alimentaire. Il s'agit de Dakar agricole en février 2006, du Forum de Montréal au Québec en septembre 2006, du FORESA de Niamey au Niger en novembre 2006 et de Nyéléni au Mali en février 2007. Cette rencontre de Cotonou au Bénin, du 17 au 19 octobre 2007, vient à point nommé et s'inscrit dans la même logique. C'est cette même logique qui avait conduit, entre autres, à la marche de Montréal « D'abord nourrir notre monde », en octobre 2005 lors de laquelle M. Mouhamady CISSOKHO, président d'honneur du ROPPA, était venu dire de tenir bon, parce que nous avons tous besoin les uns des autres. Cet événement a unifié le monde agricole en général, mais également la société civile.

Dans la dernière année, une Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (CAAAQ) a vu le jour du fait de la dégradation de l'agriculture familiale au Québec. Des audiences publiques ont permis d'entendre quelques 400 mémoires de toutes les sphères liées de près ou de loin à l'agriculture. Pour sa part, UPA DI a présenté un mémoire qui a porté uniquement sur la souveraineté alimentaire. Ce thème fut d'ailleurs largement soutenu à travers bon nombre d'autres mémoires livrés à cette Commission.

Tout dernièrement, en septembre 2007 précisément, la Coalition GO5, avec ses partenaires, a organisé l'événement « D'abord nourrir notre monde - Rendez-vous québécois sur la souveraineté alimentaire ». Pour l'occasion, Mme Aminata TRAORÉ,

écrivaine et ancienne ministre de la culture du Mali et M. Ndiawar DIOP, producteur de riz au Sénégal et vice-président de la FPA, ont fait part de leurs expériences respectives. La couverture médiatique et la participation aux trois activités du Rendez-vous témoignent de la percée réelle de ce concept. En octobre 2007, UPA DI a organisé un Forum sur les mécanismes d'accès au marché réunissant des chercheurs et des praticiens de l'Afrique, d'Europe et du Canada. Là encore, il a été question de la souveraineté alimentaire.

Ce présent Séminaire est donc, pour tout le Mouvement pour une agriculture équitable (MAÉ-MAÉ), une nouvelle possibilité offerte afin de poursuivre la réflexion et poser de nouveaux jalons pour faire émerger ce projet de société qu'est la souveraineté alimentaire. Il aura fallu dix ans pour que le concept, parti de l'Amérique du Sud et porté par les Africains, rejoigne l'Occident et devienne une alternative plausible au libéralisme économique qui est si mal appliqué à l'agriculture. Il nous reste maintenant à outiller ce concept pour qu'il devienne un imposant socle de développement durable.

Ceci prouve en effet, s'il en était encore besoin, que les paysans à travers le monde n'ont pas été passifs durant toute cette période, même s'ils ont subi de plein fouet les conséquences de la libéralisation des échanges des produits agricoles. M. André D. BEAUDOIN d'UPA DI disait, lors du Forum Agricole de Dakar, que le système actuel de libéralisation tel qu'il fonctionne, ne peut en aucune manière répartir les richesses et ceci fait en sorte que les pauvres deviennent plus pauvres. C'est pourquoi, partout dans le monde, ils se sont constitués en mouvements pour redonner un nouveau souffle à leurs stratégies à l'image d'UPA DI au Québec, Canada et du ROPPA en Afrique de l'Ouest. En effet, ces mouvements ont surtout développé, en plus des stratégies de survie basées sur la diversification ou la solidarité, d'autres stratégies en accentuant leur engagement sur le terrain politique et économique. C'est dans ce sens que le concept de souveraineté alimentaire a été élaboré et soutenu avec une forte dimension du droit par Via Campesina ainsi que la dimension commerciale avec UPA DI qui est la mise en commun du marché et la dimension stratégie politique par le ROPPA à travers la Charte sur la souveraineté alimentaire.

La persistance des problèmes de fonds qui hypothèquent gravement l'avenir du monde rural a conduit UPA DI et le ROPPA à revisiter cette vision qu'est la souveraineté alimentaire (Dakar Agricole, Forum du Québec, FORESA de Niamey et Nyéléni au Mali) et à vouloir faire un pas de plus lors de ce présent Séminaire en dégagant des voies pour que cette souveraineté alimentaire soit une alternative réelle et concrète.

Pour une appropriation du concept, à savoir comment réaliser la souveraineté alimentaire dans nos pays et dans le contexte de la construction régionale, une réorganisation structurelle au niveau des États et des échanges commerciaux libéralisés et mondialisés doit être menée. « Des liens pertinents doivent être trouvés entre politiques de développement économique et la dépendance alimentaire en Afrique de l'Ouest » disait M. Ndiogou FALL, président du ROPPA lors du Dakar Agricole au Sénégal en février 2005. Ceci est d'autant plus vrai, a fait remarquer M. Baba DIOUM, coordonnateur de la Conférence des Ministres de l'Agriculture de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (CMA/AOC) lors du Forum international du Québec « D'abord nourrir notre monde : La gestion de l'offre, clé de voûte de la souveraineté alimentaire ? », que les politiques d'ajustement structurel ont contribué à accroître la dépendance alimentaire en supprimant les caisses de péréquation, de stabilisation des prix et autres agences jouant les mêmes rôles. De plus en plus, on privilégie les politiques d'exportation agricole qui ne peuvent en aucune manière favoriser la souveraineté alimentaire a ajouté un autre intervenant lors de ce même Forum du Québec.

4.3 L'événement

Le thème central de ce Séminaire est "*La souveraineté alimentaire : itinéraire d'un concept à la réalité*". Cette souveraineté alimentaire qui est la réponse paysanne aux innombrables problèmes rencontrés chaque jour se veut une vision traduite en orientations politiques dans les pays de la sous région suivies par la mise en place de conditions nécessaires afin que les paysans puissent agir en partenariat avec d'autres acteurs autour d'actions concrètes. Tel est l'esprit que le ROPPA et UPA DI veulent imprimer à ce présent Séminaire.

Les participants à cette activité provenaient d'une vingtaine d'OP partenaires et de deux regroupements d'OP, toutes basées dans sept pays d'Afrique de l'Ouest. De plus, une dizaine d'observateurs d'organisations de la société civile ont pris également part aux travaux.

5. SYNTHÈSE DES EXPOSÉS ET DES ÉCHANGES

Après trois jours, les exposés et les échanges ont mis en exergue la vision que constitue la souveraineté alimentaire, le projet de société qu'elle défend est, aussi bien au Nord qu'au Sud, une solution réaliste et réalisable.

5.1 Des avancées certaines ont eu lieu

Dans plusieurs pays, des avancées certaines ont eu lieu surtout en ce qui concerne la prise de conscience. Dans d'autres pays, des actions concrètes ont été réalisées dans les conditions cadres comme la législation (droit foncier au Burkina Faso, Loi d'orientation agricole au Sénégal et au Mali), etc. Au Niger, en plus de la prise de conscience, les femmes se sont engagées sur le terrain de la valorisation des produits locaux. Au Sénégal, des OP comme l'Union des groupements paysans de Méckhé (UGPM) sont très avancés en ce qui concerne les outils pratiques pour la modernisation des exploitations familiales. Au Mali, l'OP Faso Jigi réussit des actions concrètes dans le domaine de la commercialisation des produits agricoles. Ils ont dépassé le stade de la prise de conscience.

5.2 Le contexte tel qu'il se présente actuellement dans les pays du Nord comme le Québec au Canada

Dans son exposé, M. André D. BEAUDOIN est passé de l'autosuffisance alimentaire à la sécurité alimentaire, pour aboutir finalement à la souveraineté alimentaire.

Il faut savoir que, d'un point de vue historique, dira-t-il, la sécurité alimentaire est venue en réponse à l'autosuffisance alimentaire. L'autosuffisance alimentaire, aux yeux de plusieurs économistes, s'inscrivait au mieux, dans le courant des États interventionnistes, au pire dans un système étatique, voire communiste, donc d'économie planifiée. La sécurité alimentaire se proposait d'ouvrir les frontières, de libérer le marché et ainsi répondre à une demande que l'autosuffisance ne pouvait pas combler, surtout à moindre coût. La sécurité alimentaire allait permettre à terme de nourrir tous les êtres humains de la planète.

Au tournant du siècle, lorsqu'on introduisit la souveraineté alimentaire, même à l'UPA, l'idée fut accueillie froidement. Après avoir lutté pour l'autosuffisance alimentaire et s'être battu pour la maintenir, après avoir été bafoué et ridiculisé par les tenants du libéralisme économique, d'ailleurs très nombreux au milieu des années 1990, il fallait encore se battre pour défendre un nouveau concept, celui de la souveraineté alimentaire. Certains voulaient battre en retraite plutôt que d'ouvrir un nouveau front. D'autres, œuvrant dans des productions d'exportation, ne voyaient pas comment la souveraineté alimentaire pouvait solutionner leur problème.

À l'Union des producteurs agricoles (UPA) ce sont nos relations avec les pays du Sud qui nous ont ouvert les yeux. D'abord, parce que nous avons constaté que l'agriculture familiale était menacée partout dans le monde et qu'elle était menacée sur plus d'un front. L'accès au marché étant, le plus visible, mais l'accès aux services, à l'information, au savoir et au capital sont autant d'éléments qui soustraient peu à peu les exploitants agricoles de l'agriculture. Ensuite, parce que l'on a trouvé dans le concept de souveraineté alimentaire, les éléments qui nous permettaient de mieux défendre les mécanismes d'accès aux marchés, tel que la gestion de l'offre. Et pour finir, parce que nous savons que la souveraineté alimentaire nous ramenait à la mission première de l'agriculture, à savoir préserver la terre nourricière pour mieux nourrir nos populations respectives.

M. BEAUDOIN a expliqué comment MAÉ-MAÉ a été un des premiers pas concrets vers l'acceptation de la souveraineté alimentaire au Québec. La définition des six droits et le travail de sensibilisation qui a accompagné le mouvement ont servi de base pédagogique. Les quatre Séminaires organisés par le MAÉ-MAÉ nous ont permis, dira-t-il, de mieux affiner nos arguments. En réalisant une véritable coopération de paysans à paysans à travers le partage de nos vues sur le sujet, nous avons élaboré un véritable réseau capable de se faire valoir sur la scène internationale. Et des rendez-vous comme le Forum portant sur la Fracture agricole mondiale, tenu à Dakar, nous ont permis de faire avancer les idées, jusqu'à chez-nous. L'ensemble de ces démarches a permis une accélération de la prise de position en faveur de la souveraineté alimentaire.

5.3 Il faut donc créer des conditions politiques pour que la souveraineté alimentaire devienne une réalité

Ceci se fera sur ces quatre niveaux :

- La prise de conscience de la profondeur des changements à apporter;
- Des orientations politiques à prendre (la connaissance);
- Des conditions-cadres à créer (la conviction);
- Des actions à entreprendre par chaque acteur dans la responsabilité (la concrétisation).

5.3.1 Prendre conscience de la situation telle qu'elle se présente actuellement

La prise de conscience de la profondeur des changements à apporter est nécessaire pour tous les acteurs. En cela, les OP pourront aider tous les acteurs en informant, conseillant, sensibilisant, formant et communiquant.

5.3.2 Les orientations politiques à prendre au niveau international, sous-régional, national et local

Toutes les politiques économiques sont des interventions de l'État qui visent des objectifs économiques, sociaux et politiques. Dans la plupart des cas, elles ont pour effet de modifier les conditions de production, d'échange des biens et de services. Elles peuvent contribuer à modifier les décisions économiques des producteurs et des consommateurs, influencer directement dans l'allocation des ressources servant à l'activité économique et modifier la répartition des richesses produites par la société.

Les OP doivent donc former leurs membres et les informer sur ces politiques utilement pour connaître et comprendre ce qui peut influencer l'évolution de la souveraineté alimentaire.

Les OP doivent aussi chercher, à travers des actions de lobbying, à influencer les décideurs par un plaidoyer documenté sur la souveraineté alimentaire pour sauvegarder les intérêts du monde rural. Ces orientations se prennent au niveau international, sous-régional, national et local.

5.3.3 Les conditions nécessaires pour la réalisation de la souveraineté alimentaire

Notre conviction profonde de mettre en place des conditions pouvant garantir la réalisation de la souveraineté alimentaire doit nous pousser à nous battre pour la mise en place de ces différentes conditions cadres. Nous avons un triple rôle à jouer :

- Agir dans les cadres créés;
- Proposer, dans ces cadres créés, les mesures partagées au préalable;
- Contrôler le respect de ces mesures.

Les secteurs que les participants ont ciblés comme étant de nécessaires conditions sont :

- Un système de financement adapté et accessible aux ruraux;
- La priorité d'investissements publics;
- Les ressources naturelles (la gestion et les changements climatiques);
- La législation et la réglementation;
- La formation, l'information et l'appui-conseil;
- La gouvernance;
- La recherche.

5.4 Les domaines d'action à privilégier selon les zones agroécologiques et les pays

Durant le Séminaire, des domaines d'action ont été cités par les participantes et les participants comme étant prioritaires si nous voulons aller dans le sens de la souveraineté alimentaire. Dans ces domaines d'action, dans la responsabilité, les OP devront agir et respecter leurs engagements allant dans le sens de la souveraineté alimentaire.

Dans chacun de ces secteurs, où nous agissons pour asseoir la souveraineté alimentaire, d'autres acteurs ayant participé à construire le contexte tel qu'il est actuellement, agissent en imposant une tendance dominante qui paraît devoir déterminer les évolutions dans les années à venir et qui ne sont pas profitables aux acteurs pour une souveraineté alimentaire. C'est par rapport à ces tendances que la réponse politique des différents acteurs permettra d'infléchir l'évolution dans un sens plus ou moins favorable à la souveraineté alimentaire pour le mieux-être des familles paysannes du monde.

Les domaines d'action qui paraissent ici déterminants pour les paysannes et les paysans sont :

- Nous devons transformer nos manières de faire. Il faut donc avoir de nouvelles lunettes pour apprécier les possibilités de financer ce que nous voulons transformer;
- Les ressources naturelles sont la base de la production agricole. La gestion de ces ressources naturelles (ex : le foncier) n'a pas seulement une dimension matérielle pour le paysan, mais a aussi une dimension spirituelle et émotionnelle;
- Les systèmes de production pour une augmentation de l'offre par une conduite de la production agricole sans OGM;
- La valorisation des produits locaux (la transformation sur place);
- Échanger les produits au niveau de la sous-région d'abord;
- Bien aménager le cadre de vie en milieu rural pour un fonctionnement adéquat de l'économie locale.

5.4 Les orientations et suites à donner

Les orientations et les suites à donner au Séminaire tournent autour de ces points essentiels :

1. S'informer, se former et agir dans la solidarité et en réseau avec des outils revus et corrigés au besoin comme les bandes dessinées, les séries télévisuelles, les traductions en langues locales, etc.;
2. Partager les expériences réussies dans le réseau;
3. S'entraider et mutualiser nos connaissances;
4. Alimentation prochaine d'un fonds pendant trois ans au niveau d'UPA DI;
5. Mobilisation de tous les acteurs, membres ou non du ROPPA, autour de la souveraineté alimentaire avec des actions de lobbying concertées;
6. Créer un agenda de la souveraineté alimentaire;
7. Créer une affiche sur les conditions politiques (orientations, conditions cadres et domaines d'intervention).

6. QUELQUES MOTS ADDITIONNELS SUR CHACUNE DES JOURNÉES

6.1 Premier jour : « Prendre confiance en soi d'abord. Prendre conscience, chercher des connaissances, se donner la conviction pour concrétiser ensuite. »

Après les discours d'usage et la présentation des séminaristes, les échanges ont tourné autour des principales avancées de la souveraineté alimentaire depuis deux ans. Les participantes et participants ont exprimé leurs points de vue et en ont fait une synthèse pour le lancement de la discussion sur les avancées. La présentation des objectifs et du programme du Séminaire a été effectuée ensuite.

En Afrique de l'Ouest les avancées suite aux initiatives des OP et des OSC pour la prise en compte des principes de la souveraineté alimentaire se sont concrétisées surtout dans une grande prise de conscience avec un sentiment d'appartenance à un très fort et puissant mouvement. Des actions concrètes sont mêmes prises avec une forte conviction de trouver avec la souveraineté alimentaire une voie de salut.

- 1) **Au plan politique** - l'organisation du Forum régional sur la souveraineté alimentaire à Niamey, a permis pour une première fois, d'enclencher et/ou renforcer une concertation et un dialogue entre tous les acteurs sans exception. Le Forum de Nyéléni a regroupé plusieurs pays d'Afrique et d'Europe. La prise en compte des principes de la souveraineté alimentaire dans les politiques nationales : LOA au Mali, LOASP au Sénégal, la loi foncière au Burkina. La prise en compte du concept dans la politique agricole de la CEDEAO : ECOWAP. La prise en compte des principes de la souveraineté alimentaire dans les discours et analyses de certaines institutions internationales de coopération.
- 2) **Au plan opérationnel** - la mise en œuvre de programme de renforcement des capacités d'accès au marché (système d'information, organisation commercialisation...). Le renforcement des projets de commerce transfrontalier, les initiatives de transformation des produits agricoles pour leur diffusion sur les marchés domestiques, la campagne Afrique nourricière du ROPPA. Les initiatives visant la valorisation des produits locaux et la reconquête des habitudes alimentaires perdues.
- 3) **Les avancées** - les avancées de la souveraineté alimentaire aux plans conceptuel, politique et géographique ont été présentées ainsi que le contexte dans lequel se pose l'enjeu de la souveraineté alimentaire: la fracture agricole, le désordre alimentaire planétaire et le règne de la pensée unique. Des questions ont été posées et une discussion en plénière s'en est suivie afin de compléter l'exposé du consultant après des échanges en petits groupes spontanés sur les 2 à 3 éléments majeurs qui seraient à préciser ou ajouter.

Cette première journée a été clôturée par M. Athanase AKPOÉ du GEA-Bénin.

6.2 Deuxième jour : « des actions doivent d'abord aller dans le sens des conditions politiques que sont les orientations politiques et les conditions cadres qui sont nécessaires ».

La deuxième journée a commencé avec la présentation de quelques éléments de réflexion par trois intervenants (M. Hugo BEAUREGARD LANGELIER, agroéconomiste, étudiant au master à l'Institute of Social Studies aux Pays-Bas, M. Moussa KIENTA, conseiller technique à l'APCAM et Mme TIOUSSO SANDA Halima du Collège des femmes du ROPPA du Niger).

Hugo BEAUREGARD LANGELIER, agroéconomiste, a vulgarisé et a expliqué une approche académique face au concept de souveraineté alimentaire. De plus, il a mis en relief l'importance de construire une démarche sociale, politique, économique sous un angle académique pour avoir le meilleur argumentaire de poids au sein des institutions internationales. Puisque le concept est relativement récent, la littérature académique n'est pas encore abondante. Cette démarche académique consiste à élaborer un cadre théorique permettant de modéliser et schématiser certains paramètres de la réalité. En effet dira-t-il, une brèche est créée dans l'univers académique après le Consensus de Washington (1989) avec l'avantage comparatif dans un marché imparfait car la libéralisation n'est pas gage de croissance économique. S'y ajoutent que les approches actuelles et passées du développement résultent d'idéologies basées sur des modèles théoriques à savoir l'interventionnisme étatique du New Deal des années 1930 et le plan Marshall en Europe après la Deuxième Guerre Mondiale (Keynes), la libéralisation économique des années 1980 (Friedman) et les politiques de la Banque Mondiale et du FMI.

Dans les visions économiques pouvant appuyer le concept de souveraineté alimentaire, il a cité Dani Rodrik qui a démontré que la croissance économique et le bien-être sont deux concepts différents et que les politiques restreignant les échanges peuvent réduire la croissance économique sans réduire le niveau de bien-être. Michael Windfur et Jennie Jonsen soutiennent qu'on devrait arrêter de proposer des solutions techniques telles que la sécurité alimentaire à des problèmes politiques et économiques structurels. L'établissement de différences entre droit à l'alimentation, sécurité alimentaire et souveraineté alimentaire est nécessaire. Il faut aussi garder en tête que la souveraineté alimentaire n'est pas contre le commerce mais s'appuie sur le fait que les pratiques commerciales internationales actuelles et les règles commerciales ne fonctionnent pas en faveur des petits paysans. Mansoub Murshed soutient que la globalisation passée a créé le Tiers-monde d'aujourd'hui et la globalisation présente perpétue cette marginalisation du monde en développement. L'ère de la non-dépendance commerciale ainsi que l'absence de globalisation de l'après-guerre a été une période de forte croissance et de progrès. Il a conclu en soutenant que l'exploitation familiale, en tant qu'unité sociale de production et redistributrice de richesses, doit être supportée par des politiques domestiques de régulation des échanges visant à garantir une sécurité alimentaire nationale.

Le point de vue de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture du Mali (APCAM) a été présenté par M. Moussa KIENTA, conseiller technique et a porté sur le concept de souveraineté alimentaire, tel que concrétisé dans la Loi d'orientation agricole (LOA) du Mali. Il a conclu par rapport à la garantie et l'accès équitable des producteurs agricoles au bien public et à l'eau en assurant la couverture des pauvres en équipements de production, et aux services d'approvisionnement.

L'aide au leadership des femmes rurales et une meilleure maîtrise des changements et variations climatiques sont d'une extrême urgence. La gestion des crises alimentaires et autres calamités naturelles, l'utilisation de l'aide extérieure comme catalyseur des réformes, la garantie d'un accroissement significatif du niveau des financements, assurer la formation et l'éducation des ruraux, développer des filières agricoles et la promotion des marchés sont d'autres points sur lesquels il a insisté. Auparavant, il a présenté les expériences du projet d'appui à la commercialisation des céréales au Mali (PACCEM) avec Faso-Jigi (à Ségou) et Baabahuu Jici à Diré (blé). Pour réussir les principes suivants ont été mis en place : formation des membres et alphabétisation, appui paysan à paysan, renforcement des capacités des OPA et de leurs membres pour la gestion des fonds de commercialisation et la parité homme et femme.

Mme Halima TIOUSSO SANDA, du Collège des femmes du ROPPA du Niger, a souligné dans sa présentation, qu'au regard de l'importance du rôle des femmes, la prise en compte des préoccupations spécifiques de celles-ci dans la production et la transformation des produits agricoles n'est pas simplement une question d'équité mais surtout l'alternative pouvant assurer l'efficacité et la durabilité des politiques et programmes de développement agricole. Il est plus que jamais important pour les pays de l'Afrique de l'Ouest d'adopter des politiques et programmes appropriés tels que la souveraineté alimentaire pour optimiser la contribution des femmes en tant qu'actrices socio-économiques dans le développement rural.

Après ces présentations, une discussion en groupes de travail s'est tenue autour de la question suivante : compte tenu du contexte dans lequel nous nous trouvons et des avancées de la souveraineté alimentaire, que faut-il faire afin que notre vision de cette souveraineté se concrétise davantage? En plénière, une mise en commun des réflexions des groupes de travail a été faite et un résumé amélioré par quelques autres points a été fait par le consultant. Une discussion s'en est suivie et un cadrage des principaux éléments pouvant concrétiser la souveraineté alimentaire a été fait.

6.3 Troisième jour : « des domaines d'action en fonction des zones agro-écologiques et des pays doivent être identifiés et des actions volontaristes prises dans ces secteurs ou chacun doit prendre ses responsabilités et respecter ses engagements »

La troisième journée a débuté par une présentation de différents domaines d'intervention par le consultant. Le tout a été suivi de discussions en trois groupes de travail à partir de la question suivante : quelles sont les actions stratégiques prioritaires à mener dans différents domaines d'intervention?. Par la suite, en plénière, une mise en commun des réflexions des groupes de travail a été effectuée et une synthèse des éléments clés à retenir au niveau des actions stratégiques a été faite par le consultant.

Par rapport à la question de **la gestion des ressources naturelles (foncier)**, la privatisation des ressources de base (terre, eau, etc.) se fait par une appropriation individuelle qui est susceptible d'engendrer des mécanismes spéculatifs, et l'accaparement des ressources par des exploitants peu soucieux de leur partage et de leur renouvellement ("marchandisation" des terres, de l'eau). L'État et les collectivités décentralisées ont une responsabilité importante dans la préservation d'un droit de contrôle local et paysan dans l'attribution et la gestion de ces ressources. Ceci, à travers les nouvelles dispositions qui entreront dans la révision de la loi foncière et la valorisation des pratiques villageoises traditionnelles de gestion des terroirs. Nous devons réaliser un travail d'information et de discussion prisés sur ces questions afin que puissent être formulées des propositions et que des initiatives émanent au niveau familial et communautaire pour un meilleur contrôle de la gestion de ces ressources.

Par rapport à la conduite de **la production agricole**, la privatisation de tous les services de la filière impose de nouvelles démarches. Nous devons faire prendre en compte l'approche "Exploitation familiale", et les systèmes de production correspondant dans la définition et l'application des politiques. Ceci afin de permettre le soutien à la diversification des activités productives au sein de la famille et introduire les paysans sur le marché privé de la production de semences de qualité et la fourniture de services vitaux.

Par rapport à la **transformation des produits**, nous remarquons que malgré la privatisation des services à l'agriculture, les investisseurs dans le monde rural n'ont pas été attirés. La tendance dominante est à la délocalisation des activités de transformation génératrices de plus-value vers les espaces où le capital, la main d'œuvre, l'accès aux marchés permet d'augmenter les marges de profit (les villes, par exemple). Nous devons développer une stratégie pour donner une valeur ajoutée aux produits agricoles et non agricoles locaux : valoriser les savoirs existants, identifier des systèmes de transformation maîtrisables localement, aider à faire les choix de transformation adaptés aux potentialités de chaque zone agroécologique et aux opportunités de marché, organiser les échanges entre producteurs, appuyer l'organisation des producteurs qui se lancent dans la transformation, notamment avec les femmes qui détiennent un potentiel important dans ce domaine.

Par rapport à **la commercialisation** avec l'ouverture au marché mondial et à la libéralisation totale de la détermination des prix, notamment en ce qui concerne les produits d'intérêts stratégiques jusqu'alors encore protégés, de nombreuses questions se posent. Il s'agit des conditions de mise en œuvre de cette politique qui peuvent conduire à la vérité des prix des denrées agricoles. Seule une discipline des producteurs peut nous permettre de créer un rapport de force qui nous soit favorable dans les compétitions et la négociation de la fixation des prix. Nous devons créer des dispositifs d'observation des prix et de diffusion auprès des producteurs de l'information sur l'évolution des marchés (observatoires). Nous devons organiser des échanges commerciaux de paysans à paysans (à l'intérieur de l'espace national et avec d'autres pays de la sous-région); faire occuper le terrain de la commercialisation des produits par nos associations et OP (ventes groupées, achats groupés, organisation de la collecte ou de l'approvisionnement) et pénétrer les circuits formels (avec des cadres juridiques bien définis); développer une discipline chez les producteurs pour qu'ils ne se présentent pas en rangs dispersés sur des espaces de compétition où ils seront confrontés à des opérateurs puissants et organisés, ou dans les négociations.

Par rapport au fonctionnement de **l'économie locale**, nous notons le recul de la notion "d'intérêt public" et de "bien public" au profit de l'affirmation de la réussite individuelle. En outre, les communautés rurales, qui ne disposent actuellement d'aucun moyen pour définir des politiques de développement local, mais pourraient à l'avenir en disposer, ont de faibles capacités stratégiques. Nous devons créer des cadres adaptés aux collectivités décentralisées, développer une capacité de proposition et influencer la construction d'une politique de développement local durablement profitable aux ruraux.

Par rapport au **financement**, il existe une très grande prudence des institutions financières en matière de crédit aux investissements productifs en milieu rural. De ce fait, on a assisté à un essor notable des systèmes de financements décentralisés sans que le secteur bancaire conventionnel ne connaisse à la même période d'évolution audacieuse ; le secteur de l'assurance quant à lui a jusqu'ici évité de s'engager dans le domaine de la couverture des risques climatiques. Cette timidité du secteur financier pénalise les possibilités d'investissements par le paysan pour améliorer son outil de production. L'éducation à l'utilisation économique du crédit à travers l'expérience des institutions financières locales et l'appui conseil aux familles dans la conduite de leur exploitation créent des attitudes nouvelles. Ces dernières préparent le terrain pour une meilleure utilisation des offres de services financiers que nous devons chercher à faire créer ou à engendrer elles-mêmes en agissant sur l'évolution des conditions cadres.

7. CONCLUSIONS, ÉVALUATION ET FERMETURE DE L'ATELIER

Avant la fermeture de l'atelier, un panel avec M. Bassiaka DAO, représentant du ROPPA; M. André D. Beaudoin, secrétaire général d'UPA DI; M. Mamadou CHABI, président du RECAO a été tenu et ensuite, des conclusions ont été proposées allant dans le sens d'échanger autour des suites à donner au Séminaire. Ces suites sont consignées à la page 12. La séance de clôture du Séminaire a été faite par M. Bassiaka DAO et a tourné autour des engagements que chacun doit prendre pour la réalisation de la souveraineté alimentaire et à des remerciements nourris à l'endroit d'UPA DI, des autorités béninoises ainsi qu'à l'endroit de tous les participants. Cette séance a été précédée d'une évaluation du Séminaire (annexe 2). Les consultants ont été très chaleureusement félicités pour le travail abattu. Cette journée a été clôturée par M. Lancény CHERIF de la Guinée (Conakry).

8. ANNEXE 1 : LISTE DES PARTICIPANTS

PAYS	OPA	COORDONNÉES	PERSONNE INSCRITE
Bénin	Fédération des unions de producteurs du Bénin (FUPRO)	B.P. 372 Bohicon, Bénin Tél. : (229) 51.07.00 Fax : (229) 51.09.46 Portable : (229) 95.86.75.66 fuproben@leland.bj	M. Léopold LOKOSSOU M. Lionel GUEZODJE M. Tiburce KOUTON
	Groupement des exploitants agricoles du Bénin (GEA-Bénin)	B.P. 1891 Porto-Novo, Bénin Tél. / Fax : (229) 20.21.43.21 Portable : (229) 95.06.35.76 geabenin@yahoo.fr	M. Athanase AKPOÉ M. Damien DJODJO KOUTON M. Pierre MÉTONOU
	Chambre nationale d'agriculture du Bénin (CNAB)	04 B.P. 0759 Cotonou, Bénin Tél. : (229) 94.10.21 / 33.72.88 Fax : (229) 33.73.11 Courriel : cab@intnet.bj	M. Taïrou GNA Secrétaire exécutif
	Collège des femmes du Bénin		Mme Félicienne AHOUMENOU pnoppa_benin@yahoo.fr 229-21-30-94-10 Mme Juliette OGBONNIKAN 3ième v-p. GEA-Bénin geabenin@intnet.bj
	M.A.E.P.	Collaborateur D/PLR	M. Agué-Félix JOSEPH
Burkina Faso	Union des groupements pour la commercialisation des produits agricoles de la Boucle du Mouhoun (UGCPA/BM)	B.P. 74 Dédougou, Burkina Faso Tél. : (226) 20.52.01.19 Fax : (226) 20.52.03.74 Portable : (226) 70.24.47.98 (Soumabéré DIOMA) ugvbm@fasonet.bf	M. Nonyèza BONZI
	Union nationale des producteurs de coton du Burkina (UNPCB)	02 B.P. 1677 Bobo-Dioulasso 02, Burkina Faso port. : (226) 76.56.09.09 (Boureima SANON) unpcb@fasonet.bf	M. Amadou SESSOUMA Chargé adjoint de l'information de notre structure
	Confédération paysanne du Faso (CPF)	01 B.P.2978 Ouagadougou 01, Burk. Faso Tél. : (226) 50.30.18.44 Portables : 70.33.84.51 / 76.63.19.26 cpf@cpf.bf	M. Bassiaka DAO

PAYS	OPA	COORDONNÉES	PERSONNE INSCRITE
Côte d'Ivoire	Association nationale des organisations professionnelles agricoles de Côte d'Ivoire (ANOPACI)	Tél: 225-21.25.06.68/ 21.24.35.90 Fax : (225) 21.24.09.79 anopaci@yahoo.fr	M. François AGNIMOU 20 bp 937 abidjan 20 Tel (225) 22 44 11 76, 22 48 91 96, 07 00 95 75
Guinée	Fédération des paysans du Fouta Djallon (FPPD)	B.P. 52, Pita, Guinée Tél. : (870) 762.638.770 Fax : (870) 762.638.772 fpfd2002@yahoo.fr	M. Moustapha BALDE technicien formateur
	Chambre régionale d'agriculture de la Guinée forestière (CRA-GF)	B.P. 318, N'Zérékoré, Guinée (Conakry) Tél. : (224) 91.13.44 cra_gf@yahoo.fr	M. Djiba TOURE Président de l'union des planteurs d'anacarde et de mangue de Kankan
	Confédération nationale des organisations paysannes de Guinée (CNOP-G)	B.P. 5381 Almamy, Commune de Kaloum, Conakry Tél. : (224) 30.45.53.70 / 30.43.58.81 cnopguinee@yahoo.fr	M. Lancény CHERIF Coordinateur de la cellule technique centrale de la CNOP-G de Conakry port :224-64-36-21-22/224-60-33-58-22
Mali	Association des organisations professionnelles paysannes (AOPP)	B.P. 3066, Bamako, Mali Tél. : (223) 228.67.81 Fax : (223) 224.61.19 sexagon@cefib.com	M. Madi SISSOKO
	Assemblée permanente des Chambres d'agriculture du Mali (APCAM)	B.P. 3299, Bamako, Mali Tél. : (223) 221.87.25 Fax : (223) 221.87.37 apcam@apcam.org	M. Moussa KIENTA Conseiller technique Tél: (223) 611 37 77; apcam@apcam.org
	Organisation professionnelle agricole Faso Jigi	B.P. 351, Ségou, Mali Tél. : (223) 232.26.63 / (223) 232.11.77 Fax : (223) 232.11.66 info@fasojigi.org bcissouma@fasojigi.org	M. Brahim CISSOUMA Cel. (223) 676 69 06 cisbrahima@yahoo.fr
	Coordination nationale des organisations paysannes du Mali (CNOP-M)	B.P. E 219, Bamako, Mali Tél. : (223) 228.74.15 cnopmali@yahoo.fr cnop@ikaso.net	M. Souleymane CAMARA Agropasteur
Niger	Coordination nationale de la plateforme paysanne du Niger (CNPFP/N)	B.P. 11 729, Niamey, Niger Tél. : (227) 73.23.52 Fax : (227) 73.36.50 pfp_niger@yahoo.fr	Mme Halima TIOUSSO Secrétaire générale du Collège des femmes de la plate forme paysanne
	Rassemblement démocratique des femmes du Niger (RDFN)	B.P. 2561, Niamey, Niger Portable : (227) 98.13.21 Fax : (227) 73.56.59 fatimatou3@caramail.com	Mme Fatimatou HIMA secrétaire à la formation du bureau exécutif 227 96 98 13 21
	Fédération des coopératives maraîchères du Niger (FCMN-NIYA)	B.P. 11 271 Niamey, Niger Tél. : (227) 20.33.02.88 fcmnnya@intnet.net	M. Boubacar ISSOUFOU Trésorier général de la FCMN
	Animation pour la	B.P. 89, Tahoua, Niger	M. Ismaril Ekane CHIMIER

PAYS	OPA	COORDONNÉES	PERSONNE INSCRITE
	promotion de l'entraide et des initiatives locales dans la zone pastorale (FUEP)	drisat1@yahoo.fr	Président du Conseil d'Administration
Sénégal	Fédération des périmètres autogérés (FPA)	B.P. 36, Dagana, Sénégal Tél. : (221) 824.38.51 Portable : (221) 569.53.13 (221) 964.20.00 sarr_saliou@hotmail.com	M. Alioune GUEYE Secrétaire général de la FPA port :(221) 964.20.00
	Union des groupements paysans de Méckhé (UGPM)	B.P. 43, Méckhé, Sénégal Tél. : (221) 955.51.13 Portable : (221) 630.71.15 ugpmlsgt@mail.com	M. Falilou DIAGNE Président
ROPPA	Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles	09 B.P. 884 Ouagadougou, Burkina Faso Tél. : (221) 951.12.37 Portable : (221) 614.17.24 cet_roppa@yahoo.fr	M. Ousseini OUEDRAOGO (Burkina Faso) ousseini.ouedraogo@roppa-ao.org
RECAO	Réseau des chambres d'agriculture de l'Afrique de l'Ouest	B.P. E 5608, Bamako, Mali Tél. / Fax : (223) 221.50.51 prieca@arc.net.ml	M. Mamadou CHABI Président du RECAO(cab@intnet.bj) et Mme Nana Aïchatou MAMADOU du RECA Niger
Canada	UPA DI	UPA Développement international 555, boul. Roland-Therrien, bureau 020, Longueuil (Québec) Canada J4H 4E7 upadi@upa.qc.ca	M. André D. Beaudoin, Secrétaire général M. Paul Langelier Directeur communications et formation plangelier@upa.qc.ca Cell. : 229-97-05-96-38 Mme Zamzam Akbaraly Chargée de projets zakbaraly@upa.qc.ca Mme France Morin Technicienne administrative francemorin@upa.qc.ca M. Gino Pelletier Chargé de programmes gpelletier@upa.qc.ca
Sénégal	ROPPA		M. Babacar NDAO portable : 221-618-67-68 ndaobabacar@yahoo.fr ndaobabacar@sentoo.sn

PAYS	OPA	COORDONNÉES	PERSONNE INSCRITE
Canada	UPA DI	UPA Développement international 555, boul. Roland-Therrien, bureau 020, Longueuil (Québec) Canada J4H 4E7	M. Hugo Beauregard-Langelier hblangelier@hotmail.com
Burkina Faso		nouatincharles@yahoo.fr	M. Charles NOUATIN Consultant
Bénin	Unité d'appui au Programme de l'ACDI au Bénin		M. Benjamin HOUNNA bhounna@uapbenin.net
	CEDEAO	Département Agriculture et Développement Rural	Docteur Folli AMETITTOVI Agroéconomiste afametittovi@yahoo.fr 234-9-31-47647-9
	GRAD/France		M. Benoit LECOMTE Secrétaire général grad.fr@grad_france.org 33-04-50-97-08-85
	GRAD/France		Mme Claudine COPPEL Présidente claudine_coppel@wanadoo.fr
	OXFAM Québec		M. Mouhamadou DIOP Conseiller en agroéconomie mouhamadoo44@yahoo.ca 229-21-30-04-50
			M. François CHAPDELAIN Conseiller en mobilisation de ressources financières chapoxfam@yahoo.com 229-21-30-04-50

9. ANNEXE 2 : FICHE D'ÉVALUATION - COMPILATION

A - LES RÉSULTATS

Selon vous, est-ce que les objectifs visés par le Séminaire ont été atteints?

	Très insatisfaisant	Insatisfaisant	Satisfaisant	Très Satisfaisant
Identifier les avancées de la souveraineté alimentaire tant au plan conceptuel, politique que géographique.	-	6%	64%	30%
Clarifier le contexte dans lequel se pose l'enjeu de la souveraineté alimentaire.	-	7%	57%	36%
Réfléchir et préciser la souveraineté alimentaire en tant que vision d'une évolution profitable aux femmes et aux hommes.	-	6%	60%	34%
Mieux appréhender les éléments clés pour que la souveraineté alimentaire devienne réalité : orientations politiques, conditions cadres et actions en partenariat.	-	6%	67%	27%
Explorer des actions stratégiques pouvant conduire à la réalisation de la souveraineté alimentaire dans différents domaines d'intervention.	-	7%	72%	21%
L'objectif général : Appuyer les leaders paysans et leurs organisations dans leur travail de plaidoirie en ce qui a trait à la souveraineté alimentaire; ceci, par une réflexion collective sur son état d'avancement ainsi que les actions stratégiques à développer pour progresser du concept à la réalité	-	10%	34%	56%

B - LES ACTIVITÉS

Quel est votre niveau de satisfaction face au déroulement du Séminaire?

Le programme dans son ensemble	-	-	57%	43%
La qualité de l'animation	-	3%	47%	50%
Les exposés des conférenciers	-	3%	67%	30%
La discussion en groupes de travail sur la vision de la souveraineté alimentaire et comment la concrétiser (Jeudi)	-	-	50%	50%
La discussion en groupes de travail sur les actions stratégiques dans divers domaines d'intervention (Vendredi)	-	13%	53%	34%
Le temps libre pour les discussions informelles	7%	28%	55%	10%

C - L'ENVIRONNEMENT

Quel est votre niveau de satisfaction en ce qui a trait aux points suivants?

Lieu : Cotonou, Bénin	-	-	27%	73%
La qualité de la salle de conférence	-	13%	43%	44%
La qualité de l'hébergement à l'Hôtel du Port	-	4%	35%	61%
La qualité du petit déjeuner et du déjeuner	-	4%	43%	53%
La logistique, c'est-à-dire la réservation des billets d'avion, les informations reçues, l'accueil, etc.	-	3%	24%	73%

ACTUALITE NATIONALE

Souveraineté alimentaire

Des choix pour satisfaire les besoins des populations

L'hôtel du Port à Cotonou, s'abrite depuis mercredi 17 octobre dernier, un séminaire sur le thème « la souveraineté alimentaire : itinéraire d'un concept à la réalité » et ce, jusqu'au vendredi prochain sous le parrainage de Roger Davouzo, ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP). Il était entouré pour la circonstance du président du Réseau des chambres d'agriculture de l'Afrique de l'Ouest (RECAO), du président des organisations paysannes et des producteurs agricoles d'Afrique de l'Ouest (ROPPA), du secrétaire général de l'Union des Producteurs agricoles - Développement international (UPA-DI) de Québec, du président de la chambre nationale d'agriculture du Bénin ainsi que de celui de la Plate-forme nationale des Organisations paysannes et de Producteurs agricoles du Bénin (PNOPPA-Bénin).

Par Ephem DOISSAVI-MESSY

Au-delà des affirmations préliminaires des différents intervenants, plusieurs points ont été abordés : la prise en compte de la tenue de cet atelier au lendemain de la Journée mondiale de l'Alimentation et de la célébration de l'11^e anniversaire du traité pour améliorer les mesures pour combattre la faim et aider les 854 millions d'habitants qui vivent dans la précarité alimentaire. André Bardouin de l'UPA-DI verra surtout que le monde est un gros village planétaire au sein duquel chaque pays doit jouer le rôle qui est le sien, et ne pas rester les bras croisés à attendre le voisin et que la nourriture vienne d'ailleurs. Enfin :

Lutter contre la pauvreté

Roger Davouzo (MAEP) qui l'organise est d'importance et a pour

but de faire prendre conscience de la réalité de la faim dans le monde et de renforcer la solidarité internationale dans la prise de dispositions adéquates pour lutter contre ce fléau dont l'une des causes premières est la pauvreté. De l'avis de Roger Davouzo, la globalisation de l'économie avec son corollaire, qui est le développement des échanges commerciaux, a entraîné la présence massive sur nos marchés de produits alimentaires des pays développés. Les produits agricoles en cours dans ces pays notamment, ont les subventions agricoles, rendent les produits disponibles sur nos marchés souvent à des prix en deçà du coût de production. Tout État digne de ce nom doit veiller à sa souveraineté qui est un droit fondamental pour les peuples. C'est dire qu'il faut une diversifi-



Le droit à l'alimentation, une préoccupation essentielle

cation inévitable pour la conquête et la sauvegarde de ce droit pour les pays et les peuples où l'alimentation n'est pas encore assurée. C'est pourquoi, fait observer le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, le présent séminaire qui regroupe les représentants des producteurs ouest-africains paraît comme une occasion idéale pour mener des réflexions approfondies dans le sens de la traduction des actions concrètes, par ailleurs, affirme Roger Davouzo, les potentialités agricoles des pays sont immenses et ce ne sont pas les ressources humaines de qualité qui font défaut. C'est donc un véritable paradoxe que nos États en soient encore à dépendre de l'exté-

rieur, vient d'une part la croissance du revenu de productivité et d'autre part l'externalisation des coûts de stockage, de transformation et de commercialisation des produits agricoles... Mais, ouvrir pour la maîtrise de l'eau, de la fertilisation des sols, le financement des producteurs, le règlement des problèmes fonciers... et tout cela nécessite des priorités orientées vers la satisfaction des besoins alimentaires des populations. Roger Davouzo a enfin salué le partenariat de solidarité entre les organisations du Nord et celles du Sud, qui est le témoignage de l'unité d'action des producteurs agricoles de par le monde, poussés par le même rêve de conquête de la souveraineté alimentaire... Quelle se renforce et trouve des champs d'application de plus en plus diversifiés et surtout concrets.

Audience à la mairie de Parakou
Mgr Fidèle Agbachi et Sun Flag Group reçus

Soulié Agabé, maire de Parakou, a reçu en audience à l'hôtel de ville, mardi 18 octobre dernier, Mgr Fidèle Agbachi et une délégation de Sun Flag Group of Company, un groupe spécialisé dans le textile et solidement implanté au Nigeria, venu prospecter les usines de la SONAPRA et celle de COTEB.

Par Didier Pascal DOGUE

L'archevêque de Parakou, Mgr Fidèle Agbachi, a été reçu en audience par le maire de Parakou. Pour le prélat, sa visite s'inscrit dans le cadre de la reconnaissance de la courtoisie qui lui a été rendue, quelques semaines plus tôt, le local de l'hôtel de ville. « Je suis venu rendre la politesse au maire qui était chez moi quand que j'étais absent », a affirmé Mgr Agbachi qui a été reçu par les hôpitaux de Papani et de Boko, mais sa juridiction, aient été dirigés

en hôpitaux de zone. Et le prélat de poursuivre : « Le bonheur des populations est notre préoccupation. Nous nous y investissons. Mon objectif est à l'initiative des projets que j'ai continués. » Soulié Agabé a précisé que la visite de Mgr Agbachi peut être considérée comme une visite rebout car elle fait suite à la tournée que le maire avait entreprise dans les structures et organismes sous sa juridiction, à sa prise de service. L'archevêque regardé la municipalité, reconnaît le savoir des services dans les domaines de la scolarisation et de la santé. « L'honneur est que le premier du CEP 2007 provient de l'école catholique. Nul n'ignore le rôle prépondérant que jouent les hôpitaux de Boko et de Papani dans le cadre de la santé des populations, a justifié, par ailleurs, Soulié Agabé qui se réjouit de la mise à disposition d'une unité de scanner à Parakou, toutes choses offrant de meilleures conditions pour la santé des Parakou et des habitants des localités environnantes.

Le maire a également reçu, mardi dernier, une délégation de Sun Flag Group of Company, un groupe spécialisé dans le textile. Le porte-parole de la délégation a expliqué que Sun Flag Group est un grand groupe de textile en visite à Parakou pour envisager avec les autorités nationales et locales, les conditions d'implémentation de leur projet. Mgr Agbachi a souligné que COTEB n'est pas au mieux de sa forme et lui a permis de lui offrir un prêt d'urgence à hauteur de 20 millions de CFA francs. Le prêt, qui sera plus vite et sera plus que de la mise à disposition de la machine à remoudre la disponibilité de l'équipe municipale à accompagner les investisseurs qui manifestent le désir de réactiver le tissu du tissu industriel de Parakou. Une visite dans plusieurs entreprises, dernier pour présenter aux illustres hôtes de la ville, de faire le tour des usines afin de se faire une idée des investissements qui seraient à faire.

Réception dans les Ordres nationaux du Bénin à Parakou
Onze anciens commissaires du peuple décorés

Onze anciens commissaires du peuple au vingt-cinq ont été reçus dans divers ordres nationaux du Bénin, mardi 16 octobre dernier, à la préfecture des départements du Borgou-Aouari. Maire de cérémonie, Roger Imoru Garba, représentant du Grand Chancelier de l'Ordre national du Bénin.

Par Didier Pascal DOGUE

D'anciens commissaires du peuple étaient à l'honneur. Ils ont reçu leurs insignes du représentant du Grand Chancelier

à cette occasion. Roger Imoru Garba, lui-même ancien commissaire du peuple, n'a pas caché sa joie de se retrouver devant d'autres collègues pour procéder à leur réception. Il les a félicités de braves et a loué le mode d'élection qui était en vigueur dans le temps comparativement à celui actuellement en vigueur qui provoque les partisans égarés, les-shirts et autres gadgets, tout en déplorant les conditions d'organisation de la décoration, le représentant du Grand Chancelier devait se consoler en ces termes : « C'est déjà heureux que l'État béninois vous félicite toute sa gratitude en vous nommant... et

en vous promouvant dans les divers ordres nationaux ». Il n'a pas pu tout dire, car le salut des lauréats qui, selon lui, ont des mérites exceptionnels et qu'il a honorés à plus d'ailleurs au travail. Il les a enfin reçus dans les divers ordres nationaux au nom du président de la République, le Grand Maître de l'Ordre national du Bénin. Sare Orou Djon, représentant le prélat a félicité les lauréats et les a également conviés à plus d'ailleurs au travail. Il s'est dit, le porte-parole des lauréats, n'a pas caché sa reconnaissance envers le Grand Maître, le président Thomas Boni Yayi.

PAIN HEBDOMADAIRE DU CATHOLIQUE
VINGT NEUVIEME DIMANCHE
DU TEMPS ORDINAIRE (ANNEE C)
(Dimanche 21 octobre 2007)

I- Antienne d'ouverture
Je t'adore, mon Dieu, car tu peux me réparer. Ecoute moi Seigneur et que je dise. Quelle est comme la parole de Dieu; Sois mon âme, protégé moi.

II- Lectures
Première lecture: Écoute 17,8-11; Psaume: 120
Deuxième lecture: 2 Timothée 3,14-4,2 Actes des Apôtres 13,45-14,12 Évangile: Luc 11,1-8

III- Commentaire
Les textes de ce jour nous interrogent sur Dieu à toujours la victoire de son côté, que Dieu soit la victoire pour nous. C'est ce que la Bible nous apprend. Elle n'est pas un livre quelconque. Nous nous devons donc de la lire avec foi et la méditer. Elle nous fait connaître les personnages bibliques qui mettent leur espoir dans le Seigneur, nous sommes aussi invités d'offrir la victoire de notre côté.

Dans la première lecture, dans le combat que Israël a livré aux Amalécites pour pécher dans le temps promis, nous voyons que Dieu a donné la victoire à son peuple parce que Moïse a tenu les bras levés vers le ciel. C'est un signe que la pensée française dans la révélation avec Dieu par toujours, ici, pour nous, notre secours.

C'est Dieu, le Maître du monde! Acceptez la deuxième lecture nous rassure que la Bible est la parole de Dieu, que tous les passages de l'Écriture sont inspirés par Dieu. Il est encourageant que Dieu a découvert fidèle à la tradition tout autant qu'il l'écrit. Au grand jour du jugement, il devra rendre compte de la manière qui lui a été confiée de prêcher l'Évangile. La parabole du juge injuste (cf. Évangile) nous rappelle que Dieu respectera la prière insistante de son Église. Si le juge injuste finit par faire justice parce que la persévérance a été indéfectuelle, combien nous devons les clore au lieu de le faire davantage ? Le Seigneur agira. Et tout bien ce que dit ce page sans justice! Dieu ne fera à il qui justice à son Dieu, qui croient vers lui pour et nous! Face qu'il les fait attendre? Il vous le déclare sans tarder, il leur fera justice. Mais le Fils de l'homme, quand il vient, trouvera-il fidèles et tenus?

IV- Abstract
God fought on our father's side in the past and he will help us today. God always streams the rights of his chosen ones who call out to him day and night. God is our warrior in verse 16 (exodus) victory is expressly attributed to God.

Ambassadeur Théodore C. IGOAC

ONIP Office National d'Imprimerie et de Presse
Tel: 21 30 11 51 / 21 30 02 99 - Fax : (229) 21 30 34 63

L'imprimerie de l'ONIP, la 1^{ère} et la plus grande imprimerie de la Nation béninoise met :

- son expérience (plus de 25 ans dans le domaine);
- son savoir-faire confirmé (Prix d'or à la qualité 2000, Prix Platino à la qualité 2007);
- sa technologie de pointe (salle ateliers entièrement équipée) à votre disposition pour vous offrir tous travaux d'imprimerie avec une très haute précision.

Cartes - Calendriers - Affichettes, Affiches Posters - Documents administratifs, etc.

Avec l'Imprimerie de l'ONIP, vos commandes sont sans risques ni ambiguïtés et sont réalisées vite et bien.